

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Programme détaillé	3
- Programme par matière	3
Informations diverses	4
- Liste des bacheliers proposant cette mineure	4
- Conditions d'admission	4
- Pédagogie	4
- Evaluation au cours de la formation	4
- Formations ultérieures accessibles	4
- Gestion et contacts	6
- Infos pratiques	6

Introduction

INTRODUCTION

Introduction

La mineure en études allemandes vous offre

- une initiation à l'étude de la langue, de la culture et de la littérature allemandes;
- une compétence de communication et en fonction de vos choix, des compétences linguistiques, littéraires et/ou culturelles au sens large.

Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Initier à l'étude de la langue, de la culture et de la littérature allemandes. En termes d'acquisition de compétences, le programme de la mineure vise à développer une compétence de communication (voir la partie obligatoire du programme) et en fonction des choix personnels de l'étudiant, des compétences linguistiques, littéraires et/ou culturelles au sens large.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Programme par matière

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2014-2015

⊕ Activité cyclique dispensée en 2014-2015

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2014-2015

‡ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

2 3

○ Première année (15 crédits)

○ LFIAL1710	Deutsche Sprache	Henri Bouillon	30h+30h	4 Crédits	1q	x	
○ LGERM1111	Audio-orale Kompetenz der deutschen Sprache: Hörverstehen und mündlicher Ausdruck	Henri Bouillon	15h+15h	3 Crédits	2q	x	
○ LGERM1112	Schriftliche Kompetenz der deutschen Sprache: Leseverstehen und schriftlicher Ausdruck	Dany Etienne	15h+15h	4 Crédits	1 + 2q	x	
○ LGERM1113	Basisgrammatik der deutschen Sprache	Joachim Sabel	30h+15h	4 Crédits	1 + 2q	x	

○ Deuxième année (15 crédits)

15 crédits à choisir parmi :

⊗ LALLE1211	Allemand - Compétences productives avancées	Caroline Klein (coord.)	60h	4 Crédits	1 + 2q		x
⊗ LGERM1312	Deutsch: rezepptive fortgeschrittene Kompetenzen auf der Basis von kulturellen und literarischen Texten I	Philippe Beck	15h+15h	4 Crédits	2q		x
⊗ LGERM1313	Einführung in die deutsche Linguistik: Phonologie und Morphologie	Joachim Sabel	22.5h+5h	4 Crédits	2q		x
⊗ LGERM1314	Geschichte der Ideen und der Literatur in Deutschland I	Antje Büssgen, Hubert Roland	30h	4 Crédits	1q		x
⊗ LGERM1315	Zivilisation der deutschsprachigen Länder: kulturelle Aspekte	Hubert Roland	30h	4 Crédits	1q ⊙		x
⊗ LGERM1501A	Deutsch: fortschrittene Kompetenzen II (A)	N.	15h+15h	3 Crédits	1 + 2q		x
⊗ LGERM1501B	Deutsch: fortschrittene Kompetenzen II (B)	N.	15h+15h	3 Crédits	1 + 2q		x
⊗ LGERM1513	Einführung in die deutsche Linguistik: Syntax, Semantik und Pragmatik	Joachim Sabel	22.5h+5h	4 Crédits	1q		x
⊗ LGERM1514	Geschichte der Ideen und der Literatur in Deutschland II	Antje Büssgen	30h	4 Crédits	2q		x
⊗ LGERM1515	Zivilisation der deutschsprachigen Länder: zeitgenössische Aspekte	Antje Büssgen	30h	4 Crédits	1q ⊕		x

Informations diverses

LISTE DES BACHELIERS PROPOSANT CETTE MINEURE

- > Bachelier en langues et littératures anciennes, orientation classiques [prog-2014-clas1ba]
- > Bachelier en langues et littératures anciennes, orientation orientales [prog-2014-hori1ba]
- > Bachelier en philosophie [prog-2014-filo1ba]
- > Bachelier en histoire [prog-2014-hist1ba]
- > Bachelier en langues et littératures modernes, orientation générale [prog-2014-roge1ba]
- > Bachelier en langues et littératures françaises et romanes, orientation générale [prog-2014-rom1ba]
- > Bachelier en langues et littératures modernes et anciennes [prog-2014-lafr1ba]
- > Bachelier en langues et littératures modernes, orientation germaniques [prog-2014-germ1ba]
- > Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation générale [prog-2014-arke1ba]
- > Bachelier en sciences religieuses [prog-2014-reli1ba]

CONDITIONS D'ADMISSION

La mineure en études allemandes est accessible à tous les étudiants de philosophie, philosophie et lettres et théologie et aux étudiants d'autres facultés sur la base d'un dossier (comportant une lettre de motivation), à transmettre au responsable de la mineure.

Pour plus de détails, consulter le tableau récapitulatif présentant par programme de bachelier les différentes mineures auxquelles les étudiants ont accès.

Remarque : tout étudiant (germanophone, par exemple) intéressé par cette mineure ne peut prétendre à des dispenses. S'il réussit par exemple un test qui le dispenserait d'un cours de compétences, il devrait obligatoirement remplacer ce cours dans son programme de mineure par un autre cours d'allemand du programme de bachelier.

PÉDAGOGIE

Les cours utilisent une variété de dispositifs et de stratégies pédagogiques (cours magistraux, travaux de groupes, travaux à effectuer seul, séminaires, lectures...) qui visent l'acquisition de ces prérequis. Certains cours font également appel aux techniques de l'e-learning (mise à disposition de ressources et d'exercices, parcours pédagogiques, partage et évaluation collective de travaux).

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes [au règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'enseignement sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'activités, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors des sessions d'examens de janvier, juin et août/septembre), tandis que les séminaires impliqueront une participation de l'étudiant tout au long du quadrimestre et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Les examens portant sur les cours dits de compétences communicatives visent à tester des performances, c'est-à-dire l'utilisation pratique de la langue dans des situations significatives, qui témoigneront du niveau de compétence atteint par les étudiants.

Les activités d'enseignement sont évaluées selon les règles en vigueur à l'Université (voir [Règlement général des examens](#)). Les étudiants peuvent éventuellement trouver des informations complémentaires sur les modalités particulières d'évaluation des cours dans les cahiers des charges.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Pour certains bacheliers qui ont suivi la mineure en études allemandes, les masters suivants sont accessibles directement :

Bachelier en langues et littératures modernes, orientation germaniques	⇒	Master [120] en langues et littératures modernes, orientation germaniques	L'étudiant inscrit à son programme de master deux des trois langues germaniques étudiées dans son programme de bachelier
--	---	---	--

- ⇒ [Master \[60\] en langues et littératures modernes, orientation germaniques](#) L'étudiant inscrit à son programme de master deux des trois langues germaniques étudiées dans son programme de bachelier
- ⇒ [Master \[120\] en communication multilingue](#) L'étudiant inscrit à son programme de master deux des trois langues germaniques étudiées dans son programme de bachelier

Bachelier en langues et littératures modernes, orientation générale

- ⇒ [Master \[120\] en communication multilingue](#) L'étudiant inscrit à son programme de master les deux langues germaniques étudiées dans son programme de bachelier
- ⇒ [Master \[60\] en langues et littératures modernes, orientation germaniques](#) L'étudiant inscrit à son programme de master les deux langues germaniques étudiées dans son programme de bachelier
- ⇒ [Master \[120\] en langues et littératures modernes, orientation générale](#) L'étudiant inscrit à son programme de master une des deux langues germaniques et la langue romane, étudiées dans son programme de bachelier
- ⇒ [Master \[120\] en langues et littératures modernes, orientation générale¹](#) L'étudiant inscrit à son programme de master une des deux langues germaniques et la langue romane, étudiées dans son programme de bachelier
- ⇒ [Master \[120\] en communication multilingue](#) L'étudiant inscrit à son programme de master, soit les deux langues germaniques étudiées dans son programme de bachelier, soit une des deux langues germaniques et le français


Bachelier en langues et littératures modernes et anciennes


- ⇒ [Master \[120\] en langues et littératures modernes, orientation générale](#) L'étudiant inscrit à son programme de master le français et la langue germanique étudiée dans le cadre de sa mineure
- ⇒ [Master \[60\] en langues et littératures modernes, orientation générale](#) L'étudiant inscrit à son programme de master le français et la langue germanique étudiée dans le cadre de sa mineure
- ⇒ [Master \[120\] en communication multilingue](#) L'étudiant inscrit à son programme de master le français et la langue germanique étudiée dans le cadre de sa mineure

Bachelier en langues et littératures françaises et romanes

- ⇒ [Master \[120\] en communication multilingue](#) L'étudiant inscrit à son programme de master le français et la langue germanique étudiée dans le cadre de sa mineure
Dans ce cas, le choix de deux langues (une langue romane et une langue moderne non-romane) à étudier est laissé à la discrétion de l'étudiant (autrement dit, la langue choisie comme mineure peut remplacer une des deux langues du programme de bachelier, sans aucun autre requis préalable)
- ⇒ [Master \[120\] en langues et littératures modernes, orientation générale](#) L'étudiant inscrit à son programme de master le français et la langue germanique étudiée dans le cadre de sa mineure
Dans ce cas, le choix de deux langues (une langue romane et une langue moderne non-romane) à étudier est laissé à la discrétion de l'étudiant (autrement dit, la langue choisie comme mineure peut remplacer une des deux langues du programme de bachelier, sans aucun autre requis préalable)
- ⇒ [Master \[60\] en langues et littératures modernes, orientation générale](#) L'étudiant inscrit à son programme de master le français et la langue germanique étudiée dans le cadre de sa mineure
Dans ce cas, le choix de deux langues (une langue romane et une langue moderne non-romane) à étudier est laissé à la discrétion de l'étudiant (autrement dit, la langue choisie comme mineure peut remplacer une des deux langues du programme de bachelier, sans aucun autre requis préalable)

Autre bachelier, s'il a atteint le [niveau B1+ du Cadre européen](#)

[commun de référence](#) 
soit dans la deuxième langue germanique qu'il souhaite inscrire à son programme de master; soit en français

- ⇒ [Master \[120\] en communication multilingue](#) L'étudiant inscrit à son programme de master la langue étudiée dans le cadre de sa mineure et la langue pour laquelle il a atteint le niveau [B1+](#) 

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité de la structure FIAL

Sigle	FIAL	
Dénomination	Faculté de philosophie, arts et lettres	
Adresse	Place Blaise Pascal, 1 bte L3.03.11 1348 Louvain-la-Neuve Tél 010 47 48 50 - Fax 010 47 20 53	
Site web	https://www.uclouvain.be/fial	
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)	
Faculté	Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)	
Mandats	Philippe Hiligsmann Bérengère Bonduelle	Doyen Directeur administratif de faculté
Commissions de programme	Commission de programme en histoire de l'art et archéologie (ARKE) Ecole de philosophie (EFIL) Commission de programme en langues et lettres anciennes (GLOR) Commission de programme en histoire (HIST) Commission de programme en langues et lettres anciennes et modernes (LAFR) Commission de programme en linguistique (LING) Commission de programme en langues et lettres modernes (LMOD) Louvain School of Translation and Interpreting (anc. Marie Haps) (LSTI) Commission de programme en communication multilingue (MULT) Commission de programme en langues et lettres françaises et romanes (ROM) Commission de programme en sciences et technologies de l'information et de la communication (STIC) Commission de programme en arts du spectacle (THEA)	

Responsable académique du programme : [Hubert Roland](#)

Personnes de contact

Conseillère aux études : [Fiorella Flamini](#)

INFOS PRATIQUES

Inscription à la mineure

1. Modalités d'organisation

L'étudiant suit 15 crédits de cours en 1^{re} année et 15 crédits de cours en 2^e année.

La présence aux cours de compétence communicative et aux exercices qui les accompagnent est requise si l'on souhaite profiter au maximum de la formation proposée. Différentes séances d'exercices seront proposées à des moments différents.

2. Admission à la mineure

Il n'y a pas de condition d'admission particulière pour cette mineure.

3. Inscription à la mineure et vérification de l'inscription

En deuxième année de bachelier

L'étudiant s'inscrit en ligne à sa mineure, après s'être préalablement inscrit à son année d'études.

L'étudiant qui recommence sa 2^e année est automatiquement réinscrit à la même mineure.

En troisième année de bachelier

Lors de son inscription en troisième année, l'étudiant est automatiquement inscrit à la seconde partie de sa mineure. Il en est de même pour l'étudiant qui recommencerait sa troisième année.

Toute demande de dérogation à cette règle est à présenter au conseiller aux études de la faculté à laquelle appartient l'étudiant.

4. Modification de l'inscription à la mineure

La demande de modification, dûment motivée, doit être introduite avant le 10 octobre auprès du conseiller aux études de la faculté à laquelle appartient l'étudiant.

Horaire des cours

1. Consultation de l'horaire des cours

L'horaire peut être consulté à l'adresse : <https://www.uclouvain.be/232660.html> .

Les étudiants doivent également consulter l'horaire général de la faculté : <https://www.uclouvain.be/355131.html> pour les cours qui ne sont pas repris dans la fiche horaire de la mineure.

Les modifications de dernière minute sont reprises dans la rubrique "valves étudiants" sur le site

2. Résolution de conflits horaires éventuels à l'aide du tableau des équivalences

Le tableau des équivalences peut être consulté au secrétariat de la commission de programme qui gère la mineure. Personne de contact : le responsable de la mineure, pour conseils et approbation de modification(s) éventuelle(s).

Inscription aux activités de la mineure

1. Informations sur les prérequis

Aucun prérequis pour cette mineure.

2. Inscription aux activités du programme de la mineure

L'inscription aux activités (aux cours) de la mineure se fait en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure.

L'inscription aux cours est réalisée en utilisant un menu spécifique dans le bureau virtuel de l'étudiant.

3. Obtention du visa du responsable de la mineure

L'étudiant est tenu, une fois le formulaire d'inscription aux activités complété, de demander le visa du responsable de la mineure avant de le transmettre au secrétariat de sa faculté ou de sa commission de programme.

Supports disponibles

Informations sur le service-cours

Certains cours disposent d'un support en ligne.

Informations à demander au titulaire du cours.

Dans l'éventualité où des dispositifs pédagogiques alternatifs sont proposés pour une activité, ceux-ci s'adressent uniquement aux étudiants qui sont inscrits à l'activité en question dans le cadre de leur mineure et qui feront la preuve de l'impossibilité d'assister au cours. Un accord écrit de l'enseignant sera requis.

Organisation des examens

1. Inscription aux examens

L'étudiant s'inscrit en ligne aux examens des cours de sa mineure en même temps qu'il s'inscrit aux examens des cours de sa majeure. En cas de difficultés, l'étudiant s'adressera à sa commission de programme ou au secrétariat de sa faculté.

2. Consultation des horaires d'examens

Les horaires d'examens peuvent être consultés à l'adresse : .

Note : pour l'inscription sur les listes "ouvertes" de passage de certains examens, l'étudiant s'adressera directement au secrétariat central de la Faculté de philosophie, arts et lettres.